

Des stratégies éprouvées



# pour améliorer vos finances

L'AVENIR QUE VOUS BÂTISSEZ AUJOURD'HUI EST  
CELUI DONT VOUS PROFITEREZ DEMAIN

Seriez-vous rassuré de savoir que vous êtes sur la bonne voie en ce qui a trait à la retraite, et que vous pouvez parer à tout imprévu? Auriez-vous l'esprit tranquille en sachant qu'advenant votre décès prématuré, votre famille ne manquerait de rien?

**V**oici dix stratégies qui peuvent vous aider à atteindre vos objectifs, quel que soit votre âge ou votre revenu. Ces stratégies sont simples et elles fonctionnent vraiment. Le moment est venu de prendre vos finances en main et de préparer votre avenir.

## **1 Déterminez où vous en êtes – Établissez un budget**

Où va l'argent? Un budget qui fait la lumière sur votre situation est un élément essentiel d'un bon plan financier. L'établissement d'un budget vous aidera à prendre des décisions éclairées en ce qui concerne votre épargne, vos dépenses et vos placements. La difficulté, c'est de

trouver un équilibre. Équilibrer un budget consiste à déterminer comment dépenser moins que ce que l'on gagne afin de mettre un terme au cycle de l'endettement.

**Mesure :** *Prenez l'habitude de faire le suivi de vos revenus et de vos dépenses. Vous aurez ainsi une meilleure idée de votre situation financière actuelle.*



## 2 Soyez organisé – Préparez-vous à faire face aux urgences

Vos documents personnels et financiers sont-ils en ordre? Vos dossiers sont-ils faciles à trouver? Est-ce que votre famille et vous êtes prêts?

Il est important de regrouper vos renseignements personnels et financiers et ceux de votre famille en un seul endroit; dossiers personnels, relevés de placement, polices d'assurance, testaments, procurations, renseignements médicaux et juridiques. Rangez tous ces documents dans un endroit sûr et faites en sorte que tous les membres de votre famille y aient accès. Conservez une liste à jour des comptes, contrats, et autres documents importants en lieu sûr ailleurs qu'à la maison, dans un coffre bancaire par exemple.

**Mesure :** Demandez à votre conseiller de vous procurer un exemplaire de l'Organiseur personnel et financier de la Financière Manuvie, et remplissez-le dès que possible.

## 3 Protégez votre famille des imprévus – Souscrivez une assurance adéquate

La souscription d'une assurance adéquate est l'une des choses les plus importantes que vous pouvez faire dès maintenant pour protéger votre famille.

De nombreux produits d'assurance sont offerts, de l'assurance vie à l'assurance invalidité ou maladies graves, en fonction de vos besoins et de votre budget. Des combinaisons d'assurances sont maintenant offertes; différentes couvertures sont regroupées dans le cadre d'un même contrat.

**Mesure :** Demandez à votre conseiller quel type d'assurance répondrait le mieux à vos besoins et à ceux de votre famille. Vous pouvez aussi explorer les options qui s'offrent à vous et déterminer la couverture qui vous convient en visitant le site [biensassurer.ca](http://biensassurer.ca)

## 4 Planifiez votre succession – Rédigez un testament et un plan successoral

Chaque adulte devrait avoir un testament. Ce n'est malheureusement pas le cas. Un testament, qui est habituellement facile à rédiger avec l'aide d'un conseiller juridique, doit comprendre les éléments suivants :

- Instructions relatives à la distribution de vos biens à votre décès
- Désignation des bénéficiaires
- Désignation du liquidateur qui administrera la succession
- Désignation des tuteurs des enfants mineurs

La planification successorale consiste à prendre les mesures nécessaires pour protéger le patrimoine et prévoir l'administration et le transfert des biens de façon ordonnée et selon votre volonté. Obtenir l'aide d'un spécialiste à propos des questions juridiques et financières peut contribuer à simplifier le processus pour votre famille et à réduire le plus possible le fardeau fiscal de la succession.





**Mesure :** *Si vous n'avez pas de testament, rédigez-en un avec l'aide d'un avocat. Mettez à jour périodiquement votre testament et votre plan successoral. Dès que survient un événement important, assurez-vous de mettre votre testament à jour afin qu'il demeure conforme à votre volonté.*

## 5 Remboursez ce que vous devez – Libérez-vous de vos dettes plus rapidement

Faites de votre rêve de liberté financière une réalité :

- Consolidez vos dettes à un seul taux d'intérêt peu élevé
- Remboursez d'abord les dettes portant intérêt au taux le plus élevé
- Payez le solde intégral de votre compte de carte de crédit chaque mois
- Examinez vos récents relevés de carte de crédit. Déterminer quelles dépenses sont nécessaires et lesquelles sont superflues

- Envisagez d'ouvrir un compte tout-en-un qui vous permet de combiner en un seul compte tous vos emprunts, toute votre épargne et tous vos revenus

**Mesure :** *Appliquez les conseils qui conviennent à votre situation et commencez dès maintenant à réduire votre dette.*

## 6 Investissez dans une perspective à long terme – Tirez profit de la capitalisation des rendements

Quel est le meilleur moment pour commencer à investir? Dès que possible. Les avantages de la capitalisation peuvent vous aider à atteindre vos objectifs à long terme. La capitalisation des intérêts et des rendements survient lorsque les flux dégagés par un placement s'ajoutent au capital pour éventuellement produire des bénéfices à leur tour.

Rappelez-vous qu'il vaut mieux commencer tôt à investir, en prendre l'habitude et conserver vos placements. N'oubliez pas que les placements dans des fonds communs présentent des avantages

comme la gestion professionnelle, la diversification, le choix, la liquidité<sup>1</sup> et la commodité.

**Mesure :** *Discutez avec votre conseiller afin de savoir quels placements vous permettront de tirer profit de la capitalisation des rendements.*

## 7 Trouvez un équilibre entre votre horizon de placement et votre tolérance au risque – Déterminez votre répartition de l'actif idéale

La répartition de l'actif consiste à placer son épargne dans différentes catégories d'actif comme les actions, les obligations et les liquidités. La répartition de l'actif idéale peut éventuellement réduire le risque lié aux placements et augmenter les rendements. Les deux principaux éléments à considérer dans le cadre de cette démarche sont votre horizon de placement et votre tolérance au risque.

**Mesure :** *Discutez de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque avec votre conseiller pour élaborer une répartition de l'actif qui vous convient.*

<sup>1</sup> Des frais peuvent s'appliquer.

## 8 Préparez-vous à une longue retraite – Profitez des avantages de la stratégie de répartition par produit

Votre capital-retraite sera-t-il suffisant pour répondre à vos besoins jusqu'à la fin de vos jours? Pourra-t-il suivre le coût de la vie sans cesse croissant et résister à la conjoncture défavorable?

À la retraite, vous devrez changer votre tactique et commencer à tirer un revenu de votre épargne. La Répartition par produit de Manuvie<sup>mc</sup> peut vous aider à concevoir un solide plan de revenu de retraite. Cette stratégie consiste à placer votre épargne, dans des proportions précises, dans une combinaison de produits qui misent sur des garanties et des caractéristiques uniques, pour vous aider à accumuler un revenu de retraite durable.

**Mesure :** Avant de partir à la retraite, réfléchissez aux revenus garantis et non garantis que vous prévoyez toucher. À l'aube de la retraite, élaborer avec l'aide de votre conseiller un plan de revenu de retraite qui fait intervenir la répartition par produit.

## 9 Achetez quand les cours sont bas et vendez quand les cours sont élevés – Utilisez la méthode des achats périodiques par sommes fixes

Le meilleur moyen que nous connaissons pour accumuler un actif est d'acheter des parts de fonds quand les cours sont bas et de vendre quand ils sont hauts. Vous cherchez une façon d'acheter à bas prix? Envisagez de recourir à la méthode des achats périodiques par sommes fixes, qui permet de placer une somme fixe à

intervalles réguliers – par exemple, en affectant le même montant à l'achat de parts de fonds communs chaque mois, sans égard au prix des parts. Ainsi, vous vous procurez moins de parts lorsque les cours sont élevés, et plus de parts lorsque les cours sont bas.

**Mesure :** Établissez un programme de prélèvements automatiques sur le compte (PAC) pour profiter des avantages de la méthode d'achats périodiques par sommes fixes.

## 10 Payez-vous d'abord – Versez la cotisation maximale à vos régimes de retraite

Si vous pensez d'abord à vous en cotisant à vos régimes de retraite, vous vous assurez de financer adéquatement votre principal objectif. C'est une question de priorités. Une fois que vous vous êtes payé, vous pouvez prévoir les autres dépenses.

Les régimes d'employeur sont un moyen pratique d'épargner en prévision de la retraite. Ces régimes présentent habituellement les avantages suivants :

- Cotisations avant impôt – Les cotisations sont retenues à la source, réduisant ainsi l'impôt à payer maintenant
- Cotisations de contrepartie – Si vous travaillez pour une entreprise qui verse des cotisations de contrepartie, profitez-en
- Report d'impôt – Les avantages fiscaux et la capitalisation font croître les cotisations plus rapidement que vous ne le croyez
- Épargne automatique – Épargner régulièrement au moyen d'un régime de retraite d'employeur ou

d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif est pratique et facile

Que votre employeur offre ou non un régime, ou que vous soyez travailleur autonome, votre conseiller peut vous aider à mettre en place un programme de placement automatique. Vos cotisations peuvent être prélevées automatiquement sur votre compte bancaire chaque mois.

**Mesure :** Renseignez-vous sur le régime de retraite de votre employeur s'il en offre un, et maximisez vos cotisations pour profiter des cotisations de contrepartie. Demandez à votre conseiller comment vous pouvez compléter l'épargne-retraite collective, ou y suppléer si vous ne bénéficiez pas d'un régime de retraite d'employeur qui offre un programme de placement automatique.

## 11 Travaillez de concert avec votre conseiller

Selon un récent sondage, les ménages qui font affaire avec un conseiller possèdent en moyenne un actif plus élevé que les ménages qui n'ont pas de conseiller<sup>2</sup>. Les conseillers sont des spécialistes qui veillent à établir le bon plan et à trouver la bonne combinaison de produits en fonction des objectifs et des besoins de chacun de leurs clients.

**Mesure :** Lorsqu'on a besoin de conseils financiers, il est primordial de s'adresser à un spécialiste.

**Mettre en œuvre ces stratégies peut vous aider à atteindre vos objectifs financiers. ●**

<sup>2</sup> Étude du CIRANO 2012 – Modèle économétrique sur la valeur des conseils d'un conseiller en services financiers, © Claude Montmarquette et Nathalie Viennot-Briot. Le CIRANO est un centre de recherche interuniversitaire regroupant plus de 190 professeurs-chercheurs œuvrant dans différentes disciplines. Les résultats de l'étude se fondent sur les commentaires de 3 610 ménages canadiens. Tous les participants étaient âgés de 25 à 65 ans, possédaient un actif financier d'au moins 1 000 \$ et avaient un revenu familial de moins de 250 000 \$.

# Solutions

Jean Chrétien, FMA, FCSI  
Gentry Capital  
1900 Prom. City Park Dr.  
Suite 508  
Ottawa, ON, K1J 1A3  
613-746-7200 ext. 224  
jean.chretien@manulifesecurities.ca



 **Investissements Manuvie**

**Pour votre avenir<sup>MC</sup>**

© 2012 Financière Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, le titre d'appel « Pour votre avenir », les quatre cubes et les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.